

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 06 juillet 2021

Été 2021 : renfort saisonnier des forces de sécurité intérieure dans le département des Alpes-Maritimes

Chaque année le ministère de l'Intérieur adapte son organisation et mobilise de nombreux moyens afin d'assurer la protection des citoyens au cours de la période estivale.

Cette année, dans un contexte sanitaire et sécuritaire qui nécessite toujours une vigilance élevée, en métropole comme en outre-mer, conformément aux instructions de Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, des renforts sont déployés dans les départements qui bénéficient d'une forte attractivité touristique.

Au-delà des enjeux quotidiens de sécurité de chaque territoire, les flux de population et les événements liés à la reprise progressive de la vie sociale, vont en effet rythmer les mois de juillet et d'août, imposant une forte implication de la police et de la gendarmerie.

Les effectifs supplémentaires qui sont déployés dans le département des Alpes-Maritimes sont adaptés aux besoins du territoire.

Pour la saison estivale 2021, le département bénéficie au total d'un renfort 167 policiers et de 107 militaires de la gendarmerie.

Il s'agit en particulier de 2 compagnies de CRS, 8 nageurs-sauveteur CRS et 19 agents de police-secours et de BAC. 9 gendarmes départementaux et 96 gendarmes mobiles sont déployés en zone gendarmerie.

Ces renforts viennent en complément des dispositifs déjà déployés par la direction départementale de sécurité publique et le groupement de gendarmerie dans le département et travaillent en coordination avec les polices municipales le cas échéant.

147 Boulevard du Mercantour

06200 NICE

Suivez-nous sur :

www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



Prefecture06

**Bureau de la
Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication-relationspubliques@alpes-maritimes.gouv.fr